



## DATES A RETENIR

### PROCHAINES SORTIES ET RENCONTRES RÉGIONALES :

- 30 avril : Auv-Rh-Alpes à Tournon et Tain l'Hermitage
- 14 mai : Auv-Rh-Alpes à Clermont-Ferrand
- 21 mai : Suisse/Grand Est/Auv-Rh-Alpes à Beaune

✓ **CONGRÈS 2019 : Escapade en Charente Maritime** (La Rochelle - Rochefort) du 10 au 12 septembre



*Comité de Rédaction : Raymond BASTIEN, Roger BAYOL, Christian CARBASSE, Claude LEMAITRE.*

## LA VIE DES ADHERENTS

### Centrales Villageoises

Il aura suffi de la rencontre, presque par hasard début 2017, avec le Président des Centrales Villageoises des Portes du Vercors pour me retrouver embarqué dans un projet passionnant. Je peux ainsi concrétiser mon souhait de contribuer à la Transition Energétique et aux économies d'énergie. De simple adhérent, je suis aujourd'hui vice-président de CVPV, animateur du groupe Finance et société et trésorier de l'Association nationale des CV, créée en mars 2018.



### C'est quoi un projet Centrales Villageoises ?

A la base un groupe de citoyens bénévoles qui décident de constituer une société coopérative sur un modèle éprouvé pour produire de l'électricité photovoltaïque. Le territoire, exclusivement rural (1 ou 2 communautés de communes) permet de faire fonctionner le projet en liaison avec les élus, éventuellement le Parc Naturel régional (s'il y en a un) et d'organiser des opérations de sensibilisation des habitants et les élus aux économies d'énergie. Les apports d'une centaine d'actionnaires (particuliers et collectivités locales) constituent les fonds propres (pour nous 80 K€), qui avec le contrat d'obligation d'achat sur 20 ans, permet d'obtenir un prêt bancaire pour financer les 400 K€ nécessaires à l'équipement de 17 toitures réparties sur notre territoire, totalisant 180 KWc installés. Après cette première tranche mise en service en 2018, nous nous apprêtons à lancer une seconde tranche. La SAS constituée verse un loyer annuel aux propriétaires des toits mis à disposition et prévoit la rémunération des actionnaires entre 1,5 et 3% par an.



Il existe à ce jour 35 sociétés CV implantées sur AURA, PACA, BFC et Grand Est. Une association nationale a été créée en 2018 pour donner plus de visibilité et faire connaître la démarche, applicable à tout le territoire métropolitain. Nous avons conclu des partenariats - comme par exemple avec Enedis - pour faciliter le raccordement des installations et expérimenter des solutions de Smart Grid ou d'autoconsommation. Nous travaillons aussi à la mise en place d'une centrale d'achat pour réduire le coût d'approvisionnement des matériels. Par ailleurs, nous avons développé un partenariat avec GEOPLC pour promouvoir les aides associées aux Certificats d'Énergie.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site « centralesvillageoises.fr » et si vous souhaitez vous impliquer bénévolement, contactez moi [claudedubreuil01@orange.fr](mailto:claudedubreuil01@orange.fr) ou au 06 85 94 69 77.

A très bientôt.

**Claude DUBREUIL**

## VIE DE L'ASSOCIATION AU NIVEAU NATIONAL

**Il nous ont quittés** : Bernard BRULIN (ancien chef de subdivision d'Auxerre – Yonne), Jacques TRACOL (ancien chef de Service Technique Electricité du centre de distribution de Moulins)

**Nouvel adhérent** : Bertrand BRUNELET (ancien chef de Département DACIR – audit interne - à Enedis)

### Orientations et évolutions de l'association

C'est en CA de mars 2017 que nous avons, au regard de l'évolution du nombre d'adhérents sur la dernière décennie, mis en lumière le besoin de renouvellement indispensable pour la vie de l'ACDRIEG. Notre volonté de la pérenniser s'est traduite dans le séminaire de janvier 2019 avec les 5 ambitions proposées et examinées en CA du 19 mars.

Maintenir vivantes les racines historiques de l'Association :

Il est important que les plus jeunes et les futurs adhérents aient une connaissance de l'historique de l'association, pour partager avec les anciens.

S'ouvrir au monde des énergies :

Depuis la création de notre association, les entreprises n'existent plus dans la même forme et les « jeunes » retraités ne se reconnaissent pas dans nos souvenirs. Comment s'adapter, pour que toute personne proche de la retraite, ayant été en responsabilité managériale, puisse rejoindre l'ACDRIEG ? La survie de l'association passe par une adaptation nécessitant d'ouvrir ses critères d'adhésion.

Un premier pas pourrait être d'ouvrir clairement l'accès aux responsables des entreprises locales de distribution. Pour aller dans ce sens, nous prévoyons une intervention de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) au prochain congrès.

L'ouverture aux différentes filiales des groupes d'origine EDF et ENGIE est une autre voie. Parmi les producteurs d'électricité d'importance on trouve par exemple la CNR (Compagnie Nationale du Rhône). Le maintien de la convivialité devra toujours privilégier la relation entre personnes et une analyse au cas par cas peut ouvrir de nouvelles perspectives. Une précaution particulière : il faut faire attention à ne pas « crispier » les membres non EDF-GDF en incluant des préoccupations propres exclusivement à ces anciennes sociétés.

Maintenir la convivialité (rencontres, Congrès, voyages,...)

Une des attentes fortes pour adhérer est de partager avec les autres membres des moments de convivialité. Les différentes rencontres sont des temps privilégiés pour répondre à cette attente. Les deux ambitions suivantes devraient enrichir cette dimension de convivialité.

Constituer une aide pour passer de la vie active à la vie de retraité

Lorsque l'on approche du moment où il faudra tourner une page importante de notre vie, nous nous posons des questions sur ce que sera notre nouvelle vie, sur ce que nous allons en faire. Montrer que se rapprocher de l'association est une opportunité pour nouer des contacts avec ceux qui ont déjà vécu ce passage et qui peuvent apporter leur expérience en la matière. C'est une passerelle qui met en relation des personnes qui sont issues du monde des énergies.

Etre un lieu où les membres peuvent mettre en œuvre leurs connaissances, expériences, à l'interne comme à l'externe de l'association

Le propre d'une association c'est de rassembler des personnes qui ont un même centre d'intérêt mais qui peuvent être très différentes dans leur parcours, leurs compétences, leurs expériences de vie, leurs passions...

Cette diversité fait la richesse de l'association mais pourrait être mieux partagée. L'idée est de créer une sorte de bourse d'échange ouverte à toutes et à tous au travers d'un forum, avec une structure d'échange organisée par thème et, pour les sujets méritant une audience très large, une information par mail et/ou une insertion dans la Lettre de l'association.

Pour mettre en œuvre ces ambitions, il est nécessaire de rénover la symbolique, signe à la fois de dynamisme pour nos adhérents actuels, comme pour les futurs. Après des premiers tests dans un cercle restreints de membres du CA et de quelques autres adhérents, des propositions de nouveau logo pour l'association seront faites en vue d'un choix lors du prochain congrès en Charente Maritime.

**Georges LEPIN**

## VIE DE L'ASSOCIATION DANS LES RÉGIONS 1/2

### Rencontre Centre-Val de Loire du 14 mars 2019 à Vouvray

C'est, à Vouvray, par une journée grise, que les embrassades et autres signes de ralliement ont eu lieu.

Nous étions 12 (avec la présence amicale de Paul et Maryse JACQUIER) à profiter de la visite des caves troglodytes (ou troglodytiques comme disent les intellectuels) des producteurs de Vouvray et des dégustations associées.

Plus de 5 km de caves avec 5 millions de bouteilles et quelques verres de vin, du « tranquille » aux « effervescents », du sec au liquoreux en passant par le demi-sec et le moelleux, nous ont précipités au restaurant le Val Joli. C'est donc dans une belle ambiance que le repas s'est déroulé jusque dans l'après-midi, tout le monde se donnant rendez-vous l'année prochaine pour une destination encore inconnue (pour laquelle je suis ouvert à toutes suggestions).

**Patrick GÉRON**



## Journée interrégionale Ouest (Bretagne – Pays de Loire – Poitou Charente) du 29 mars 2019 en choletais

Nous sommes une vingtaine, très heureux de nous retrouver, au **Musée du textile et de la mode de Cholet**.

L'ancienne usine de blanchiment des toiles, construite en 1881, est l'un des derniers témoins de l'activité textile de la cité du mouchoir. Devenue musée, elle propose un jardin de plantes à fibres et tinctoriales nécessaires au tissage et à la teinture des fils ou des tissus. Nous découvrons l'espace des cuves où les toiles sont blanchies, plongées dans plusieurs bains (chlore - acide....) avant d'être étendues sur prés pour obtenir le fameux blanc de Cholet. Des bacs à teinture rappellent les techniques encore utilisées au Maroc et en Inde. Des démonstrations sur métiers à tisser mécaniques mettent en avant les évolutions de l'industrie textile. Et nous terminons avec l'histoire du petit mouchoir rouge de Cholet chanté par Théodore Botrel, symbole monarchiste durant les guerres de Vendée, il est devenu l'emblème du choletais.

Midi, un excellent déjeuner nous attend à l'auberge du cheval blanc à St Pierre des Echaubrognes.

Puis, nous visitons le **parc oriental de Maulévrier**, le plus grand jardin japonais d'Europe : passé le portique, quelle magie, c'est hanami (grande fête qui rappelle la brièveté de la vie, comme le côté éphémère des fleurs).

Les 29 ha du parc actuel faisaient partie de la propriété du château Colbert. Racheté à la fin du XIXe siècle par la famille Bergère, Alexandre Marcel, gendre du propriétaire de l'époque et célèbre architecte orientaliste, aménage un paysage japonais. En 1987 des professeurs des universités horticoles de Tokyo reconstruisent le site comme étant inspiré de jardins japonais de la période EDO (XVIe - XIXe S) dont la conception est basée sur quelques grands principes :



- **l'eau** qui occupe 3/10 de la surface paysagée, et la rivière "la moine" qui traverse le jardin d'est en ouest,
- **le végétal** qui est riche d'environ 300 espèces d'arbres et de plantes aux tailles remarquables et aux couleurs variés, évoluant au fil de l'année pour marquer les saisons et symboliser les différentes étapes de la vie,
- **les 2 îles** du paradis situées sur le lac, au delà du pont et du torii de couleur rouge, représentent le principe du yin et du yang, soit l'harmonie entre deux êtres opposés,
- **la création de perspectives** permettant une découverte progressive du jardin.

Tout ici, n'est que beauté, harmonie et sérénité !

Nous terminons au salon de thé, avec une tasse de thé aux fleurs de cerisiers et des pancakes à la pâte de haricots rouges confits, en remerciant notre organisateur pour cette belle journée.

*(Voir CR complet sur le site)*

**Maryvonne LAFAYE**

## Journée à Tournon/Rhône et Tain l'Hermitage le 30 avril 2019

Nous sommes 23 participants. Après le café d'accueil, visite guidée du château. L'aile Nord-Ouest de 1332 abritait jusqu'en 2009 le tribunal de grande instance. Dans le corps de logis vécurent les comtes de Tournon jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, puis ce château fut transformé en prison. A l'intérieur, le premier étage évoque l'histoire des comtes de Tournon, le second correspond au 19<sup>ème</sup> siècle, avec la salle Marc Seguin, premier en Europe à construire des ponts suspendus en câbles métalliques, et celle de la batellerie, sur la vie des marins. Les terrasses offrent des vues splendides sur le Rhône et la ville. L'ancienne chapelle abrite un triptyque de la Résurrection du 16<sup>ème</sup> siècle. Après le repas, nous traversons le Rhône, vers la cité du chocolat. La visite nous permet de découvrir son parcours depuis le cacao jusqu'à la ligne d'enrobage ou l'un de nous, Maurice, exerça ses talents de décorateur. Dégustations également au programme.

*(Voir CR complet sur le site)*



**Georges LEPIN et Christian Boisselon**



dirigeants ont conduit à développer les signalisations, les cartes routières, les guides touristiques avec, bien connu de tous, son Bibendum.

*(Voir CR complet sur le site)*

## Journée de rencontre à Clermont-Ferrand le 14 mai 2019

Nous nous retrouvons une quinzaine au cœur du stade Michelin. Après le café d'accueil, nous rejoignons la salle de l'ASM où Hervé Poher, délégué EDF Auvergne, nous présente la programmation pluriannuelle de l'Energie (PPE). Après un repas à l'En-But, nous gagnons le musée de l'Aventure Michelin. Parcours étonnant depuis l'entreprise familiale originelle, spécialisée dans les tuyaux et courroies de freins pour charrettes, sa reprise en 1886 par André Michelin et son frère Edouard, développant le pneu en passant par la bicyclette, l'automobile, le train et l'avion. Michelin figure aujourd'hui parmi les leaders mondiaux du pneumatique. L'ingéniosité de ses

**Georges LEPIN**



## Défi et opportunité pour le groupe EDF : la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

### Qu'est-ce que la PPE ?

Outil de pilotage politique créé par la loi de transition énergétique, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) développe les objectifs de la France en matière énergétique et précise les moyens d'y parvenir. L'objectif est de mieux lutter contre le réchauffement climatique. L'ambition est d'atteindre la neutralité carbone en 2050, c'est-à-dire l'équilibre entre les émissions de carbone et ce que notre territoire peut naturellement absorber, et réussir la transition énergétique du pays.

La transition énergétique désigne une modification structurelle profonde des modes de production et de consommation de l'énergie. C'est l'un des volets de la transition écologique.

La PPE définit la stratégie énergétique de la France pour les 10 ans à venir :

- Priorités et des objectifs concrets pour l'État et tous les acteurs de l'énergie,
- Diminution de la consommation d'énergie en France notamment celle d'origine fossile ainsi que sobriété et efficacité énergétique dans toutes nos activités.

La PPE établit les priorités d'action du gouvernement en matière d'énergie pour la métropole continentale, dans les 10 années à venir, partagées en deux périodes de 5 ans. Tous les 5 ans la PPE est actualisée : la deuxième période de 5 ans est révisée et une période subséquente de 5 ans est ajoutée. Le projet présenté en novembre 2018 est en cours de concertation avant promulgation d'un décret.

En 2016, parmi les objectifs de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, il y a celui de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (facteur 4). Il y avait également l'objectif de porter la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025.

Le Plan Climat par Nicolas Hulot le 6 juillet 2017 annonce le renforcement de l'ambition française, avec un objectif 2050 qui est désormais la neutralité carbone en lieu et place du « facteur 4 ». Il précise quelques lignes d'actions fondamentales, telles que :

- La rénovation thermique affichée en priorité nationale,
- L'ambition d'une mobilité propre accessible à tous,
- La décarbonation de l'énergie, dont l'arrêt des centrales à charbon d'ici 2022 ou leur remplacement par des solutions moins carbonées,
- La volonté de donner au carbone son véritable prix,
- Le besoin de revoir la stratégie bas carbone et la PPE pour les inscrire dans l'ambition de neutralité carbone.

### Pour la PPE 2019-2028 :

#### 1<sup>er</sup> objectif : Diminution de la consommation d'énergie en France notamment celle d'origine fossile.

Le gouvernement mise sur l'amélioration de l'efficacité énergétique dans toutes nos activités :

- dans les logements en renforçant l'isolation des bâtiments,
- dans les transports la PPE fixe notamment un objectif 4,8 millions de véhicules électriques d'ici 2028,
- dans l'industrie.



#### 2<sup>ème</sup> objectif : Un mix énergétique équilibré et décarboné

- Baisse du nucléaire dans la part de l'électricité à 50 % c'était l'objectif 1<sup>er</sup> PPE ; la France se donne 10 ans de plus pour y parvenir. Conséquence pour EDF : 14 réacteurs nucléaires fermeront d'ici 2035 mais, en dehors de Fessenheim, aucun site ne fermera complètement,
- Quelle énergie pour remplacer le nucléaire ? Photovoltaïque, éolien, hydraulique : les capacités devront doubler d'ici 2028 pour porter le renouvelable dans le mix énergétique français à 32 %,
- Un mix équilibré dans lequel le nucléaire assurera toujours 50 % de l'énergie produite en France,
- Le gouvernement demande aussi à EDF de lui présenter en 2021 les conditions qui permettront de construire de nouveaux réacteurs nucléaires dans les années 2030 pour remplacer ceux devenus plus âgés.

#### 3<sup>ème</sup> objectif : décarboner nos énergies c'est-à-dire diminuer les énergies fossiles

- Cela signifie moins de pétrole, moins de gaz, et plus du tout de charbon mais c'est surtout plus d'électricité,
- D'ici 2023, 1 million de chaudières au fioul devront être remplacées notamment par des pompes à chaleur.

*Article rédigé à partir de l'intervention du délégué EDF pour la région Auvergne le 14 mai 2019. Il peut être enrichi avec les documents mis à disposition sur le site de l'association.*

**Georges LEPIN**